

33

FORMATION DU MONDE MODERNE

BERNARD DOMPNIER

Président de la section

DENIS PESCHANSKI

Rapporteur

Jean-Pierre Bardet

Marcel Bonneff

Françoise Brunel

Nadine-Josette Chaline

Andrée Corvol-Dessert

Nicole Cottart

Jean-Pierre Dedieu

Sylvie Denoix

Régine Ferré

Jean-Yves Grenier

Pierre Guillaume

Michel Hau

Claude Markovits

Marie-France Morel

Catherine Nicault

Mireille Paris

Jean Queniat

L'intitulé de la section 33 suggère une définition d'abord chronologique de son champ de compétence. Le dénominateur commun des recherches qui ressortissent de son activité serait constitué d'un passé, plus ou moins proche, susceptible de nourrir la compréhension du présent. En fait, les périodes auxquelles s'intéressent les chercheurs relevant de la section 33 sont d'une inégale extension selon les aires géographiques. Pour le monde occidental, la section prend (chrono-)logiquement la suite de la 32 et regroupe donc les spécialistes des périodes "moderne" et "contemporaine", c'est-à-dire que son arc temporel court de la Renaissance à nos jours. Le cadre est ici relativement bien défini, avec ses cinq siècles, même si l'on peut légitimement et fructueusement débattre des frontières amont et aval, des amorces de la modernité à la fin de l'époque médiévale ou des spécificités de l'histoire du "temps présent". Les champs couverts sont tous ceux de la recherche en histoire, en y incluant l'histoire de l'art dont la démarche présente souvent une certaine spécificité par rapport aux autres chantiers de la discipline.

Du côté de la composante orientaliste de la section, les contours de ses compétences sont singulièrement plus complexes, pour des raisons tout à la fois institutionnelles et épistémologiques. Il existait en effet jusqu'en 1991 une section regroupant l'ensemble des spécialistes de "l'Orient", dont l'actuelle section 33 est très largement l'héritière, ce qui explique la présence de chercheurs travaillant

sur des périodes beaucoup plus anciennes que le XVI^e siècle parmi ceux qui sont évalués par la section. Bien plus, si les "occidentalistes" de la 33 sont tous historiens, il existe parmi les "orientalistes" des spécialistes d'autres disciplines, notamment dans les domaines linguistique et anthropologique. Pour une partie de ses membres, donc, l'appartenance à la section 33 obéit à une logique d'aires culturelles, et non de partage disciplinaire. Une telle conception, qui renvoie à une ancienne organisation des champs du savoir, peut sans doute être discutée, ce que ne manquent d'ailleurs pas de faire les orientalistes eux-mêmes. Il demeure toutefois que la cohabitation de traditions scientifiques diverses au sein de la commission elle-même est de nature à enrichir les débats sur l'appréciation de l'activité scientifique des équipes.

Du point de vue de l'organisation de la recherche, le potentiel se répartit, selon les secteurs, de manière inégale entre le CNRS et les Universités. L'histoire du monde occidental, tout particulièrement de l'Europe (et plus encore de la France), est très fortement présente dans les Universités, alors que, traditionnellement, les équipes orientalistes sont plutôt constituées de chercheurs CNRS, ne serait-ce qu'en raison du faible nombre de postes universitaires dans beaucoup de ces spécialités. Il existe ainsi des domaines où la recherche française n'est représentée que par une ou deux équipes du CNRS numériquement peu fournies. Sans tomber dans une analyse réductionniste, on ne peut s'empêcher de penser que cette diversité de situations, du point de vue de la sociologie de la recherche, a quelque chose à voir avec les grands courants qui traversent actuellement la réflexion des disciplines sur elles-mêmes et avec leur manière d'aborder les champs qui sont les leurs. Le monde, finalement restreint, des orientalistes se sent responsable du maintien d'une forte tradition française qu'il entend sauvegarder, tout en acceptant, à des degrés divers, une relative "disciplinarisation" des recherches. Chez les historiens, la multiplication du nombre des enseignants-chercheurs et des équipes de recherche, qui a eu lieu au cours des dernières années au sein des Universités, s'est inscrite dans un contexte de remises en cause épistémologiques ; elle a sans doute concouru au morcellement et à l'opacité actuelle du paysage de la recherche ; on trouve

tous les types d'histoire – dans les thèmes comme dans les approches – dans les Universités.

Faut-il donc alors parler, comme cela est actuellement courant, d'une "crise" de l'histoire en France ? À l'évidence, la position dominante que la discipline a occupée un temps parmi les sciences de l'homme et de la société a été abandonnée aujourd'hui. Trois éléments au moins des mutations internes peuvent inviter à penser la situation en termes de crise, sans oublier cependant que l'historien sait – par métier – que, derrière ce terme, se cachent toujours des gestations d'innovation. Le premier est de l'ordre du changement de paradigme. L'histoire s'est longtemps présentée avec une prétention à la globalité, ou à la totalité. Elle entendait s'attacher à l'articulation des diverses dimensions des sociétés étudiées pour en donner à lire les cohérences et, pour ce faire, elle privilégiait l'étude de la longue durée et du collectif ; l'événement et l'individu ont longtemps été tenus pour des objets peu dignes d'intérêt. Tous les types de travaux prenaient par ailleurs place dans une perspective unifiante, comme autant de pierres à un édifice global, quels que soient l'ampleur de leur objet et l'angle d'approche. Aujourd'hui, en particulier à la suite de l'essor de la microstoria, l'attention se porte plus volontiers vers des objets réduits, avec la certitude que le changement d'échelle apporte la possibilité d'appréhender des réalités autres, qui échappent à l'analyse macro-historique : les individus, leurs trajectoires personnelles, leurs stratégies de pouvoir sont au cœur de l'étude. Ces approches minutieuses sont réputées en dire autant – et plus – sur les sociétés anciennes que l'analyse massive des groupes sociaux. Mais, du même coup, l'objet sur lequel se penche l'historien se fragmente à l'infini ; il perd la cohérence et l'unité qui lui étaient données comme par postulat. Le deuxième trait concerne le rapport aux sources. L'historien soulignait depuis longtemps déjà qu'il ne travaille que sur les "traces" léguées par le passé, et il avait donc abandonné le mythe de la résurrection intégrale de celui-ci. Plus qu'auparavant, il est actuellement sensible aux pièges de sa documentation et à la difficulté d'atteindre les réalités d'autrefois. Une tendance critique – voire hypercritique – s'est développée, posant la question de ce que peut atteindre la quête de l'historien : en définitive, le seul domaine à sa portée n'est-il pas celui des représen-

tations sociales ? Pour reprendre l'exemple précédent, l'étude d'un groupe social privilégié aujourd'hui les éléments qui lui servent à se définir. Enfin, les mutations actuelles de l'histoire ne sont sans doute pas facilitées par la forte tradition de défiance à l'égard de la conceptualisation qui est celle du milieu. L'historien a toujours "braconné" ses concepts dans d'autres disciplines (et les a réutilisés en les "bricolant") ; des générations entières d'historiens ont enseigné que la recherche résidait d'abord dans l'ampleur de la documentation réunie et la capacité à l'organiser en étages (l'économique, le social...). En réalité, dans un contexte où un paradigme s'imposait sans difficultés à la communauté, quelques maîtres conduisaient une réflexion épistémologique que la communauté adoptait assez unanimement. Dans la situation présente, en revanche, le déficit de réflexion épistémologique se fait cruellement sentir, et lui porter remède constitue sans doute une des priorités de l'heure. Il convient en effet que le corps des historiens dans son entier conduise cette réflexion, sur la base de la diversité des pratiques de recherche. Il serait en effet particulièrement dangereux que se constitue un groupe de maîtres à penser, s'érigent en censeurs du métier et oublient en définitive de faire de l'histoire tant ils seraient occupés à dire comment il faut la faire.

L'ampleur des champs couverts par la section interdit la tentation du tableau exhaustif de la conjoncture internationale et française. Le rapport revient donc d'abord de manière approfondie sur deux questions centrales, celle des aires culturelles et celle de la place de l'histoire dans l'ensemble des sciences de l'homme et de la société. Puis sont étudiés un certain nombre de territoires de l'historien, précisément délimités ou plus transversaux, abordés avec le souci de saisir les mutations de fond qui sont à l'œuvre dans l'appréhension des objets de l'histoire. Ainsi les tendances de fond des évolutions actuelles sont notamment soulignées, qu'il s'agisse de la relative déshérence du champ de l'histoire économique ou des développements multiformes d'une histoire culturelle qui tend à relayer l'histoire dite des mentalités.

1 - RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

1. 1 UN ENJEU : L'ÉTUDE PAR AIRES CULTURELLES

La notion d'"aire culturelle" peut être opératoire, à condition de ne pas en faire une notion figée, et d'en montrer la relativité. Elle doit être repensée au cas par cas. À la différence des logiques trop souvent administratives qui président au regroupement des équipes depuis quelque temps, on aura garde de confondre aire culturelle avec aire géographique ou géopolitique. Deux exemples permettront de préciser le tableau, l'un portant sur l'Asie, l'autre sur le monde ibérique et ibéro-américain.

Les orientalistes peuvent se regrouper suivant deux grandes tendances, l'une "classique" à dominante philologique ou linguistique, l'autre plus ancrée dans l'histoire et ses méthodes, plus confrontée, par ses problématiques, aux questions posées par les historiens "occidentalistes" jusqu'à la micro-histoire, à la problématique des représentations et des identités ou à la vogue actuelle du néoculturalisme. Certains chercheurs insistent sur la fracture entre ces deux traditions heuristiques, d'autres la relativisent. Les premiers relèvent que si nul ne saurait contester que l'appréhension de la longue durée est indispensable à l'intelligibilité du monde contemporain, les deux approches demeurent distinctes. Le savoir scientifique sur l'Orient contemporain s'est construit tardivement. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale il n'y avait guère que des experts, des "professionnels" (missionnaires, diplomates, officiers et, plus rarement, entrepreneurs) pour s'intéresser aux mondes extra-européens. Ce savoir s'est construit assez péniblement, en dehors de l'orientalisme classique, quand ce ne fut pas malgré lui. En France, comme aux États-Unis, les premiers historiens universitaires à étudier la Chine moderne et contemporaine passaient pour des orientalistes de seconde catégorie, et leur activité était souvent perçue comme s'apparentant davantage au journalisme qu'à la recherche scientifique. Aux États-Unis, cette ère est bien close. On

espère qu'en France il en est de même, en dépit de certains combats d'arrière-garde. Orientalismes classique et moderne ont chacun leur spécificité, même s'ils doivent rester largement ouverts l'un à l'autre. On ne peut pas comprendre Mao Zedong sans connaître Confucius. Mais il faut commencer par étudier Mao Zedong lui-même (et ne pas oublier la référence à Staline). La politique économique de Colbert ne suffit pas à éclairer celle de nos gouvernants actuels.

D'autres chercheurs, cependant, préfèrent insister sur l'atténuation de cette opposition – qu'il ne faudrait pas outrer – entre un orientalisme classique à dominante philologique et linguistique, et un autre revendiquant son identité historienne et coupant ses bases classiques pour appréhender l'Orient moderne et contemporain. Il y a certes des exceptions, et la tentation est grande de s'enfermer dans les travaux d'érudition philologique qui ne débouchent que sur eux-mêmes, mais la dominante est dans la prise en compte de la longue durée et dans la pluridisciplinarité pour étudier le contemporain, et non dans une double rupture, chronologique et épistémologique.

Tout en gardant en tête la diversité des objets d'étude, on peut cependant repérer quelques directions de recherche actuellement privilégiées. L'Asie a fait irruption assez brusquement dans le quotidien de notre actualité. Depuis plus d'une vingtaine d'années, d'importantes transformations sont à l'œuvre, au rang desquelles la Révolution verte, l'urbanisation, l'industrialisation ou encore les progrès massifs dans le domaine de l'éducation. Dans bien des cas, la réussite économique (très inégale cependant suivant les pays, l'Asie ne pouvant être prise comme un bloc) a engendré une prise de conscience au niveau des États qui s'accompagne d'une remise en question des modèles de développement inspirés de l'Occident. Pour expliquer les particularités de leur développement, les pays asiatiques en appellent à leurs systèmes propres, tant politiques que sociaux ou encore religieux. La "globalisation" a pour corollaire l'accentuation du relativisme culturel, et les vertus d'autres modèles sont de plus en plus souvent invoquées, comme les modèles islamique, confucianiste, etc., en général rangés sous le concept de "spiritualité asiatique" conçue comme facteur de supériorité.

S'il demeure essentiel d'approfondir l'étude des grandes civilisations "classiques" pour elles-mêmes, l'étude de leur place respective dans l'ensemble du continent et de leurs interactions – de même qu'il est toujours nécessaire d'en mieux comprendre les échanges avec les autres civilisations –, on devra s'attacher également, et de plus en plus, à traiter de ces grandes civilisations englobantes sous l'angle des conflits identitaires qu'elles génèrent de l'intérieur. Pas moins importante pour nos études est la tendance qui s'est fait jour non plus de se placer du point de vue du "centre", mais d'aborder dans leur complexité les marges ou les situations de carrefour, régions de passage qui sont les points d'articulation de réseaux divers, où circulent aussi bien les hommes et les produits que les idées, et qui, à ce titre, sont autant de lieux d'impulsion du dynamisme actuel. Et on aura garde d'oublier que la plupart de ces marges, de ces carrefours et de ces réseaux n'existent pas d'hier. Hormis la notion d'aire culturelle, qui a encore de beaux jours devant elle, l'historien de l'Asie n'en est pas moins que tout autre amené à revoir ses cadres conceptuels.

Il est une autre activité dont l'orientalisme français s'est fait une spécialité : la conservation du patrimoine des cultures asiatiques. Dans ce domaine, l'intervention des chercheurs, qui s'effectue en général dans le cadre d'une coopération institutionnelle, représente fréquemment une contribution appréciable à la prise de conscience historique de partenaires locaux dont la demande reste forte. Or, les conditions dans lesquelles s'effectue la modernisation en Asie rendent plus que jamais nécessaire ce type d'intervention en faveur d'un patrimoine éminemment fragilisé.

Le monde ibérique et ibéro-américain est autrement plus proche. Si l'histoire et la langue donnent une validité particulière à la notion d'aire culturelle, celle-ci est renforcée par les particularités de la recherche française (sur les périodes moderne et contemporaine, les seules qui concernent la section 33 dans cette aire). De "grands établissements français à l'étranger" y jouent un rôle essentiel dans la formation et l'accueil des chercheurs en mission. L'évolution rapide des modes de recherche et du contexte universitaire leur pose des problèmes d'adaptation encore à résoudre. On

remarque, également, le faible nombre des chercheurs et enseignants-chercheurs impliqués. Cette faiblesse numérique contraste avec le fort rayonnement de ce petit groupe dans les pays concernés comme en dehors d'eux. La communauté, en revanche, est en croissance, par l'élosion régulière de jeunes chercheurs de valeur, phénomène lié au développement de l'enseignement de l'espagnol dans l'enseignement secondaire. Ce phénomène, très positif en lui-même, risque de poser rapidement la question du nombre de postes universitaires disponibles. L'insertion des chercheurs français sur leur terrain et dans les communautés scientifiques locales est remarquable : ainsi publient-ils globalement davantage en espagnol qu'en français. Ce trait constitue un de leurs points forts. Enfin, longtemps les gros bataillons de la recherche en histoire ont été fournis par les "civilisationnistes", universitaires de formation littéraire travaillant dans le champ historique. L'évolution des techniques et des problématiques, de plus en plus pointues, est en train de les en exclure et de les cantonner dans le domaine littéraire. À l'heure actuelle, sauf exception, leur apport dans le domaine strictement historique est limité à l'Amérique et en voie de réduction, quoiqu'encore important, sur l'Espagne. Tous ces traits ont longtemps donné aux spécialistes des mondes ibériques une forte spécificité, voire une tendance à cultiver l'exotisme, ce qui a limité leurs contacts avec le reste de la communauté historienne nationale.

La recherche française est particulièrement active, en ce qui concerne l'Amérique latine, sur le problème de la construction des identités ethniques et nationales, sur l'étude des structures politiques, de la Conquête au milieu du XX^e siècle. Elle est bien en prise avec les préoccupations intellectuelles actuelles des pays concernés, chez qui le débat identitaire est intense. Elle se caractérise par une grande ouverture interdisciplinaire, notamment vers l'ethnologie. Sur l'Espagne, la construction de l'État et la question des minorités constituent deux points forts. Il existe encore un déficit sur l'Espagne contemporaine, bien que moins marqué que naguère. Dans les deux cas, l'étude des périodes les plus récentes est abandonnée aux juristes, aux économistes et aux politologues, ou reprises par des historiens modernistes. L'histoire économique, à une ou deux exceptions près, est profondément

négligée, surtout pour la période contemporaine. À considérer les espaces, la couverture est bonne sur l'Espagne, le Mexique, l'Amérique Centrale, le Pérou et l'Équateur. Le Portugal et les Brésil sont presque abandonnés, ainsi que le Cône sud, le Venezuela et une partie de la Colombie. Cette géographie de la recherche reflète la localisation des grands établissements évoqués plus haut.

1. 2 L'HISTOIRE DANS LE DISPOSITIF DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Les alliances privilégiées et les divorces répétés scandent l'histoire de notre discipline. Peut-on parler de "crise" ? Le mot revient régulièrement sous la plume depuis les années 1980. Mais on aura gardé de galvauder un mot si souvent sollicité, au point que les périodes de non crise deviennent l'exception. Il est clair, cependant, que nous vivons un changement de paradigme dont on n'a pas encore pris toute la mesure et développé toutes les conséquences. La difficulté, en la matière, est accrue par les réticences devant la tradition épistémologique.

Plus précocement entendu outre-Atlantique, Paul Ricoeur inspire, cependant, nombre d'historiens français depuis quelque temps. Difficile donc de parler de retour du récit, puisque le discours historique appartient au genre du récit. La difficulté pour les historiens fut à la fois d'accepter cette analyse, et de repérer les "procédures littéraires par lesquelles (son) discours se soustrait à la littérature et se donne un statut de sciences" comme s'y est essayé Jacques Rancière avec sa "poétique du savoir". En revanche, l'influence de Derrida et du déconstructionnisme reste limitée en France, à l'inverse des États-Unis ou de la Grande-Bretagne. Au total, à défaut de "crise", ce sont les méthodes employées et les alliances disciplinaires privilégiées qui sont en mutation. Dans les décennies précédentes, le déplacement historiographique passait par de nouveaux objets et un changement de temporalités (le temps long, voire très long, étant privilégié), et l'alliance naturelle avec l'anthropologie. Mais, constatait il y a peu Bernard Lepetit, "il a manqué une double cohérence, entre la position

épistémologique du modèle et les choix méthodologiques effectués, entre les caractères de la construction de l'objet historique et les modalités de sa mise en œuvre expérimentale", jusqu'à la perte d'une référence commune (Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale, Albin Michel, 1995).

Dans le nouveau paradigme qui semble se mettre en place, on ne suit guère, en France, les adeptes du linguistic turn qui, aux États-Unis, extrapolent le double enseignement de Foucault et de Ricoeur pour réduire tout événement historique à un discours, à un agencement linguistique. De façon convergente en histoire moderne et contemporaine, mais également en sociologie (sociologie de l'action), en géographie et en économie (théorie de la convention), l'insistance est mise sur le sujet et sa capacité à définir et à mettre en œuvre ses stratégies individuelles. On a là le signe d'une rupture drastique avec l'héritage structuraliste, voire, au-delà, toute explication causale, intégrant par ce biais les leçons de Foucault, de Certeau et Veyne. Nombre d'historiens, de sociologues ou de géographes se retrouveraient aujourd'hui dans la définition que donne Nicolas Dodier de la sociologie de l'action : "Voir les actions humaines comme une suite de séquences où les personnes, engagées dans des moments successifs, doivent mobiliser en elles des compétences diverses pour réaliser, au fur et à mesure des rencontres avec les circonstances, une adéquation à la situation présente" (Critique, juin-juillet 1991).

Dans la nouvelle configuration qui se dessine au sein des sciences sociales, on constate – mais là n'est pas notre objet – un mouvement d'historicisation des sciences non historiques, tandis que l'histoire se cherche, et cherche des concepts et paradigmes de remplacement. Dans cette perspective, le droit et les juristes sont apparus comme des partenaires privilégiés, même si, au cœur des débats, a immédiatement resurgi la question de la clôture du droit. Tandis que le droit lui-même est questionné de l'intérieur au nom de sa nécessaire historicisation (sans nier cependant les effets d'objectivation de la norme), il semble fournir un appareil conceptuel fort. Il est ainsi symptomatique que la même démarche ait guidé depuis la fin des années 1980 les modernistes et antiquisants liés aux Annales, les his-

toriens du très contemporain rattachés à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS) ou à plusieurs universités (Bourgogne, par exemple) : les échanges se sont alors multipliés entre les historiens, les sociologues du droit et les juristes stricto sensu, les historiens s'attachant aux rapports complexes entre État et société, à l'événement représenté prenant statut d'événement fort par l'impact qu'il a sur le processus décisionnel ou sur les mouvements de l'opinion, tandis que l'objet des sociologues du droit se déplace du crime et du criminel vers les diverses formes de contrôle social, d'où l'importance accordée aux représentations collectives.

Plus généralement, tandis que les temporalités et l'autonomie du sujet sont plus que jamais au cœur de la démarche historienne, aussi bien l'anthropologie que le droit, la géographie que la sociologie ou l'économie font intervenir le temps au premier plan de leurs facteurs explicatifs. Les rapprochements et les échanges disciplinaires n'ont peut-être jamais été si aisés.

2 - QUELQUES TERRITOIRES DE L'HISTORIEN

S'il est impossible de prétendre à l'exhaustivité et de résumer, en quelques pages, la conjoncture internationale de la recherche historique sur les champs qui nous occupent, on peut repérer des hiérarchies, donner quelques coups de sonde et relever quelques thèmes transversaux. Si nous reprenons les catégorisations traditionnelles – en histoire culturelle, histoire politique et histoires économique et sociale –, c'est aussi pour constater que leur définition même a changé. C'est également pour repérer des priorités. Dans le nouveau paradigme qui se met en place, il apparaît clairement que les dernières années ont été marquées par une irruption majeure de l'histoire culturelle et un profond renouveau de l'histoire politique. Pour autant l'imbrication de ces histoires est aussi une donnée majeure de cette rénovation générale. On parlera ainsi aisément d'histoire sociale du culturel ou d'histoire culturelle du politique.

2. 1 HISTOIRE CULTURELLE

Dans une histoire culturelle associée à une nouvelle anthropologie historique, le concept de "représentations" est, à juste titre, un concept majeur qui couvre l'ensemble des champs de l'historien. Né, comme concept opératoire pour l'historien, des interrogations parallèles de Michel Foucault, Louis Marin et Pierre Bourdieu, il a été synthétisé par Roger Chartier dans un article majeur de 1989, "Le monde comme représentation" (*Annales*, n° 6). Si la vieille "histoire des mentalités", chère à Robert Mandrou, n'est plus revendiquée comme telle (s'agit-il d'un simple changement de terminologie ?), l'histoire des sensibilités, des sentiments, des représentations se porte plutôt bien et s'avère même un domaine de recherches très prometteur, aussi bien en histoire ancienne (recherches sur la parenté ou le sacrifice), en histoire médiévale (symbolisme des couleurs, pratiques religieuses, jeunes et femmes dans la société) qu'en histoire moderne et contemporaine. À ce titre, on ne peut que déplorer les frontières artificielles entre époques dont pâtit notre section. Si une certaine histoire de la longue durée a effectivement fait son temps, il reste de très nombreux domaines de la recherche pour lesquels le temps long est essentiel. En outre, on le constate là encore, les historiens ne peuvent faire l'économie de l'interdisciplinarité. Bien des avancées n'auraient pas été possibles sans les questionnements d'autres disciplines, comme on le voit dans la genèse des études sur les "représentations". Et les recherches vraiment novatrices sont celles qui mêlent plusieurs approches. Citons quelques évolutions actuelles de l'histoire culturelle.

Depuis la fin des années 1970 on observe un intérêt renouvelé pour une histoire de l'alphabetisation rénovée, dans les derniers travaux, par l'intérêt particulier que porte sur ce domaine la micro-histoire. Elle a démontré qu'il fallait se méfier de données globales et tenir compte, par exemple, de la transmission du savoir au seul ainé dans de nombreuses régions.

L'histoire du livre nous intéressera pour le déplacement de l'objet qu'elle connaît depuis les années 1980. L'histoire du livre comme objet de cul-

ture est devenue plus fine. On a cessé de s'intéresser aux chefs-d'œuvre ou aux ouvrages qui ont eu une longue postérité. L'ensemble de la production d'une époque est étudié comme témoignage de ses goûts et de ses préoccupations.

On citera également l'histoire des sociabilités culturelles, profondément renouvelées depuis la fin des années 1970 par les travaux de Daniel Roche. Ce genre de recherches, centrées sur le siècle des Lumières, est actuellement très bien représenté dans le monde anglo-saxon où l'on pose le problème des origines de la sociabilité démocratique, dans la perspective des travaux d'Habermas. L'intérêt de ces études est de montrer comment, par la sociabilité des salons et des sociétés savantes, s'est établi un espace public que ne contrôle plus l'État absolutiste.

Au risque de schématiser outrageusement, il semble possible de percevoir, dans la recherche récente en histoire religieuse de l'époque moderne, une inflexion que l'on peut caractériser ainsi : à une époque où l'accent était mis sur les conditionnements sociaux du religieux a succédé une attention plus grande à la présence très générale du religieux dans les comportements humains.

Cette perspective marque aussi la recherche actuellement fort active sur les ordres et les congrégations, guidée par le constat que l'histoire, la vie interne, les modes d'action et de rayonnement de ces sociétés singulières ne peuvent se comprendre sans référence à la règle, à l'idéal qui caractérisent chacun d'entre eux.

Pour l'époque contemporaine, l'histoire religieuse a connu un grand développement ces trente dernières années, dont témoignent la production mais, également, le nombre de centres de recherche spécialisés et celui des étudiants en thèse. Elle a poursuivi la mise au point d'importants instruments de recherche et a suscité, en se diversifiant, de nouvelles synthèses (ainsi les volumes de la collection *Histoire du christianisme*).

Le renouveau récent des recherches en histoire de l'art peut être également relevé : si une bonne partie de la production actuelle reste encore dépendante des anciennes problématiques (biographies d'artistes, écoles, filiations, influences,

esthétisme, réévaluation d'œuvres et d'auteurs oubliés), un certain nombre de chercheurs s'intéresse à présent aux archives pour mieux connaître le statut économique des artistes, leurs réseaux de relations, les goûts des commanditaires et du public ; les études sur la constitution des grandes et des petites collections, à la rencontre de l'histoire et de la sociologie de l'art, sont à cet égard particulièrement novatrices. Comme l'est également l'étude des grandes institutions, ainsi que les recherches sur le commerce des œuvres d'art (à quel prix ? dans quelles conditions ? avec quels critères d'appréciation ? comment évolue le goût ?).

On trouve actuellement, chez les historiens, un grand intérêt pour l'étude des représentations, de l'imaginaire, et le soin de reprendre la maîtrise des images, images qui auraient été confisquées par les historiens d'art, pas nécessairement au fait des enjeux de mentalités ou de civilisations. Pour l'historien, les images sont une source précieuse, dont la signification est rarement épousée par les analyses de l'historien de l'art, car il cherche autre chose (civilisation matérielle, traits de mentalités, lieux communs) dans les images, que le second qui s'intéresse plutôt aux chefs-d'œuvre et à la valeur esthétique des œuvres (composition, lumière, originalité du sujet ou du traitement, place dans une tradition).

Avec l'histoire des intellectuels, on atteint les frontières de l'histoire culturelle stricto sensu, puisqu'elle peut relever également de l'histoire sociale ou de l'histoire politique. Ou, plus exactement, cela varie en fonction des auteurs. Dans une historiographie française très productive depuis quelques années, on peut détacher trois écoles qui développent trois approches très différentes. Certains, avec Jean-François Sirennelli, proposent une lecture fondamentalement politique de l'histoire des intellectuels, en restreignant la définition à son intervention dans le champ politique. Ils s'intéressent aux "lieux", "milieux" et "réseaux" à la fois comme structures de sociabilité et comme lieux d'innovation sociale et politique. Ils empruntent peu, cependant, à la sociologie allemande (Simmel ou Weber) ou à la sociologie américaine des net - works. L'entreprise sociologique de Bourdieu et de son école se situe bien évidemment sur un tout autre terrain. Autour de la notion de "champ", il a

construit un modèle d'analyse du milieu intellectuel ou "champ de production culturelle", conçu comme un "univers social autonome" fonctionnant selon ses propres règles. Habitus, stratégies, capital : l'appareil conceptuel n'est pas le même que celui du groupe précédent, et la lecture est d'abord sociale. Les études prosopographiques lourdes en sont directement issues, et débouchent, ces dernières années, sur des histoires comparées à l'échelle européenne.

Nous ne reviendrons pas ici sur la richesse des recherches menées sur l'histoire des sciences et des techniques, si ce n'est pour constater, dans une perspective que nous limitons volontairement à l'histoire culturelle, le mouvement d'historicisation auquel on assiste. À la différence de l'histoire de l'art, par exemple, le mouvement est ancien, initié par Alexandre Koyré. On ne suit plus, ou plus guère, l'histoire d'un concept, voire d'une discipline, mais l'évolution d'une configuration d'acteurs, rejoignant en cela l'histoire sociale. Dans un champ où, justement, les périodes moderne et contemporaine (couvertes par notre section) sont privilégiées, la diversification et plus encore la professionnalisation de l'histoire des techniques est sans aucun doute le mouvement le plus net des années récentes. On relève, à l'échelon international, une lutte entre épistémologie analytique et sociologie des sciences, mais, côté français, le renouveau vient plutôt de la sélection requérant une spécialisation très nette, et permettant de restituer une communauté intellectuelle, un groupe d'ingénieurs, une entreprise, une controverse scientifique, un milieu etc.

2. 2 L'HISTOIRE POLITIQUE

Dans un contexte de moyenne durée, l'histoire politique est profondément marquée par la crise des modèles nomologiques, le retour de l'événement (redéfini) et le renouveau des recherches sur le XX^e siècle. Le même phénomène a été relevé en Allemagne, en Italie ou en Angleterre. En France, on l'a vu, ce renouveau s'est articulé autour d'une réflexion sur le temps et d'une redéfinition de l'événement qui empruntent beaucoup à Paul Ricoeur. Sans rejeter l'irréductibilité de l'événement, bien au

contraire, on a pris conscience que celui-ci n'a pas été tué par le temps long ; il s'agit simplement de ne pas considérer l'événement ponctuel comme l'atome élémentaire de l'Histoire. La pluralité des rythmes, l'imbrication des temporalités caractérisent aussi l'histoire politique.

Dans un contexte de courte durée, on ne saurait négliger l'impact direct et profond des années 1989-1991, de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement de l'empire soviétique. L'irréductibilité de l'événement n'est donc pas un vain mot, et la faillite des prévisionnistes doit constamment nous rester à l'esprit, non seulement dans l'appréhension du futur de l'historien écrivant (et compte tenu de la médiatisation de la corporation depuis quelques décennies, la leçon peut être méditée), mais également dans l'appréhension du futur des hommes qui sont l'objet de l'historien. Il s'agit bien de (re)penser l'histoire dans sa dimension d'imprévu et de hasard. Ces événements majeurs doivent également nous interroger sur les bornes : à titre d'exemple, les travaux en histoire du XX^e siècle ont, partout, pris du champ ; alors même que la Seconde Guerre mondiale apparaissait comme la matrice majeure du temps présent, l'attention se déplace vers la guerre mondiale précédente et vers la recomposition politique et nationalitaire qui a suivi. On n'épuise jamais la richesse des événements, mais ils prennent, là, la plénitude de leur signification après les bouleversements de la fin du siècle. Il reste une évidence : l'ouverture politique se traduit par une large ouverture des archives. Tel est le cas pour celles du Komintern, sur lequel nous reviendrons. Tel est le cas, plus spectaculaire, tant l'effet est immédiat dans toute une société, pour les archives de la Stasi (ex-RDA). Il serait absurde de sous-estimer l'importance de ces ouvertures pour la connaissance de l'histoire du XX^e siècle. L'une des impasses des théories du totalitarisme, par exemple, était de ne pas disposer de sources comparables sur le nazisme et sur le communisme. Au-delà, l'histoire politique, sociale, économique est largement renouvelée ces dernières années. Cependant plusieurs voix s'élèvent pour mettre en garde contre le mirage des sources. Trop d'historiens (entre autres) laissent à penser que les archives pourraient parler d'elles-mêmes. On peut reprendre ainsi le constat critique d'Étienne François sur "les trésors de la Stasi ou le mirage des archives" (in Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire, J. Boutier et D. Julia dir.) :

"Assez vite, on déchante et on commence à se rendre compte que tout n'est pas si simple, que les nouvelles archives ne sont pas la bouche de la vérité, que comme toutes les autres archives, elles doivent être soumises à une critique des sources exigeante, que leur maniement ne peut se faire qu'à condition de respecter des précautions éthiques et méthodologiques élémentaires, et que même bien utilisées, et interrogées à partir de questions pertinentes, elles ne dispensent pas l'historien de son travail habituel de reconstitution et d'interprétation, et ne donnent pas réponse à tout".

On le voit. Il est encore nécessaire de rappeler quelques principes de base de la méthode historienne telle que l'illusion de l'immédiateté, la critique externe et interne des sources, la mesure des réponses à la qualité des questions, et l'exigence éthique à la mesure des enjeux médiatiques et politiques.

Au-delà, il n'en reste pas moins que l'histoire politique est mieux armée aujourd'hui pour affronter ces risques de dérapage compte tenu des profondes modifications qu'elle a connues ces dernières années. Cela dépend bien sûr des zones et des périodes, et certaines nouveautés ici peuvent consister dans la prise en compte d'avancées antérieures là. Il en est ainsi de l'histoire des représentations et de l'opinion au XX^e siècle qui emprunte aux recherches sur l'histoire moderne ou, même, sur le XIX^e siècle. Le renouveau passe par l'approche différente d'objets déjà anciens et par la construction de nouveaux objets. Dans le premier groupe, on peut évoquer, à titre d'exemple, les réflexions sur l'État qui gagnent en complexité à partir des travaux des fonctionnalistes allemands sur le nazisme depuis le milieu des années 60 mais également, et depuis peu, de la sociologie de l'action. Les nouvelles approches conceptuelles sont inégalement applicables. Dans ce domaine, la notion de "politiques publiques" est instructive : très utile aux sociologues et politistes, ou aux historiens du temps très présent, elle semble, pour les périodes (même immédiatement) antérieures, moins opératoire dans le cas français que dans le cas américain où elle fait florès, la différence de configuration sociale et politique y étant pour beaucoup. Objet revisité encore que les partis politiques, avec la rupture en cours avec l'héritage de la politologie française et son

modèle évolutionniste endogène. L'école italienne en témoigne, entre autres, avec les réflexions de Paolo Pombeni ou de Gaetano Quadriariello sur la "forme-parti". Les nouveaux travaux français explorent les notions de "génération" et de "culture politique", pour lesquelles les réflexions d'Annie Kriegel sur le phénomène communiste ont été pionnières. À ce sujet, l'ouverture des archives à l'Est, dont nous avons signalé les implications négatives et positives sur le métier d'historien, permet une bien meilleure connaissance du fonctionnement de l'Internationale communiste et de ses composantes.

Exploration de nouveaux objets, avons-nous constaté. Mais la nouveauté est relative. Il en est ainsi des études des représentations, de l'imaginaire social au XX^e siècle qui apparaîtront moins neufs pour l'historiographie de la période moderne ou pour la sociologie ou la psychologie sociale. Qu'il s'agisse de remettre en question l'image du soldat partant la fleur au fusil en 1914, ou le stéréotype des "quarante millions de pétainistes", on a précisé les définitions, affiné les méthodes, réfléchi sur l'opinion publique et les systèmes de représentation. On a mesuré, dans le temps court, le poids de l'événement représenté qui prend statut d'événement, au sens traditionnel, dans la mesure où il intervient, par exemple, au premier chef dans le processus décisionnel. On citera également l'important développement que connaît l'histoire de la mémoire sociale (ou "collective") entendue comme la relation dynamique qu'un groupe social, une famille de pensée, une nation toute entière entretiennent avec leur histoire. L'école française a été pilote en la matière, mais la thématique est largement reprise, avec plus ou moins de bonheur (comme en France), compte tenu des forts enjeux qui sont souvent associés aux questions posées.

À la frontière de l'histoire politique, on fera une place particulière aux relations internationales qui, depuis longtemps et singulièrement en France, derrière Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, ont su largement combiner les diverses approches. Au total cette histoire ne cesse d'élargir un champ d'investigation en marge duquel tendent à se former de larges zones de contact, plus ou moins conflictuelles, avec d'autres disciplines cousins comme les sciences politiques, la polémologie, la

géopolitique, voire l'histoire du droit. Se voulant l'étude de toutes espèces de relations qu'établissent entre elles les communautés humaines, elle continue donc de se décliner sur la gamme des "forces profondes", sans oublier les décideurs. Outre l'histoire politique des relations internationales (l'ancienne "histoire diplomatique", toujours désignée ainsi hors de France), on doit citer l'histoire culturelle et l'histoire économique, celle de la stratégie, et l'accent mis, y compris en France en dépit de la difficulté d'accès aux archives, sur l'histoire de l'armement et des crises nucléaires.

L'histoire du renseignement qui a fait, il y a une petite vingtaine d'années, une véritable percée en Angleterre, suscitant une "école britannique" d'Intelligence Studies, puis aux États-Unis, à la faveur de la loi sur la liberté de l'information de 1974, reste promise à de beaux développements après l'ouverture, bien qu'encore très inégale, des archives des services de sécurité dans les pays de l'ancien bloc soviétique.

Quoiqu'il en soit de l'état de chacun de ces champs particuliers, la question primordiale qui demeure au cœur de l'étude des relations internationales est celle des processus décisionnels, Jean-Baptiste Duroselle ayant ouvert, il y a un peu plus de vingt ans, le premier numéro de sa revue, Relations internationales, en proposant un modèle-type de décision de politique extérieure. Depuis, les chercheurs se sont engouffrés dans la brèche, en relevant tout spécialement, depuis quelques années, le poids des représentations dans le processus étudié.

La continuité des problématiques n'exclut pas un renouvellement thématique. C'est ainsi qu'à l'intérêt toujours bien vivant – la réémergence des nationalismes aidant – pour la conduite de la politique extérieure de tel ou tel pays ou pour les relations bilatérales, s'est ajoutée une attention plus marquée, et qui mériterait de l'être davantage encore, pour la diplomatie multilatérale comme pour les entreprises d'intégration régionales, la construction européenne notamment. La fin de l'ordre mondial issu de la guerre de 1939-1945, les espoirs et les craintes qu'inspire la gestation incertaine d'un nouvel ordre planétaire, la prise de conscience, enfin, des limites apportées par la

mondialisation à la souveraineté des États poussent à approfondir l'histoire des organisations internationales et régionales ainsi que celles des échecs des idéaux de solidarité collectives. Dans le même ordre d'idées, la protection des minorités nationales au sein des États constitués, celle des réfugiés, dont les vagues répétées constituent l'un des traits caractéristiques du XX^e siècle, l'élaboration d'un droit international comme le rôle de ces nouveaux acteurs que sont les grandes ONG, constituent autant de chantiers dont l'exploration débute à peine.

À bien des égards, l'histoire politique des temps modernes a devancé, voire inspiré, ces renouvellements de l'histoire contemporaine. On en a eu une première idée dans le développement consacré à l'histoire culturelle. Pour en rendre compte et en se limitant, par exemple, au cas de la France, il faut, sans trop de rigidité, distinguer une "première" d'une "seconde modernité". Il semble que les historiens aient aujourd'hui tendance à penser un XVI^e siècle (élargi en amont), avant un long XVII^e siècle. On viendra peut-être un jour à parler d'une "troisième modernité", s'ouvrant par le tournant des années 1750-1760 et courant jusqu'en 1820, voire au-delà.

Trois grandes tendances sont repérables pour ce qui concerne l'histoire de France de la première modernité : l'imaginaire de la monarchie et de la représentation royale ; le fonctionnement de l'État absolu (dont l'histoire financière de la monarchie, évoquée ci-dessous) ; les crises et les troubles, singulièrement les Réformations et les troubles religieux. Cette histoire politique a donc une dimension culturelle importante, qu'il s'agisse d'étudier les représentations, les réseaux, ou de privilégier la place du "théologico-politique" (en dépit de Machiavel).

Sur la dernière période, la surabondante historiographie, nationale et internationale, justifie de privilégier la période allant de 1750 à l'après Révolution française. Les questions posées par les "classiques" du XIX^e ont été revisitées encore, tandis que la période révolutionnaire a bénéficié des controverses, largement apaisées au moins sous cette forme, des années 1960-1970 au sujet des "causes" et de la "nature" de la Révolution française. On aura garde,

enfin, de ne pas négliger l'impact de "l'effet bicentenaire" qui s'est accompagné de réelles avancées scientifiques et a drainé un important vivier de jeunes chercheurs. Dans ce contexte, l'histoire politique tend à embrasser l'ensemble des questionnements, le social et le culturel étant constamment convoqués, sans oublier une ouverture résolument pluridisciplinaire. Au total deux domaines de recherche semblent les plus féconds, tant en France qu'en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Italie ou en Espagne, en Allemagne ou en Russie : d'une part, l'étude de la "culture politique", de l'affirmation de "l'opinion publique" ; d'autre part, la pensée et les pratiques politiques (la sociabilité politique, les rapports, les vecteurs, les indicateurs et les espaces de politisation, les médiateurs culturels). L'histoire révolutionnaire s'inscrit donc dans une volonté d'ouverture chronologique et spatiale.

2. 3 HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Aires culturelles Europe et Amérique du Nord

La situation de l'histoire sociale diffère sensiblement de celle de l'histoire économique. Dans le renouvellement de la première, en pleine mutation depuis une dizaine d'années, l'historiographie française joue un rôle important. La seconde est en crise depuis maintenant deux décennies, et les nouvelles manières de faire ont du mal à émerger.

Dans les années 1960, la tendance dominante en histoire sociale consistait à définir des catégories sociales qu'il s'agit de retrouver dans les périodes historiques étudiées. Cela conduisit à une représentation des groupes sociaux en termes de classes préconstruites, souvent inspirées des catégories socio-professionnelles contemporaines et le plus souvent identifiées grâce à des critères quantitatifs. Cette approche, en son temps très productive, était peu capable d'évolution, comme en témoignent les réflexions rétrospectives du "colloque de Saint-Cloud bis" réuni en 1989.

Une réflexion critique, à sa manière déconstructionniste, se fit jour au début des années 1970. Il s'agissait de questionner les catégories définies en termes de positions professionnelles ou de revenus qui dévoilaient moins le réel qu'elles ne le faisaient. Une version française de cette "nouvelle histoire sociale" se préoccupa d'étudier des groupes sociaux plus limités et définis par un critère simple (les officiers sous la Seconde République, les médecins au XIX^e siècle, les prostituées, plus récemment les universitaires ou les intellectuels, ce qui ouvre sur une histoire sociale des idées). Ces travaux réussirent à mieux intégrer toutes les dimensions du social et donc à rompre avec un certain déterminisme socio-économique. À l'étape suivante, plus radicale, il ne s'agit plus d'affiner la notion de groupe social mais de montrer la grande complexité de leur saisie et l'impossibilité de définir une liste de critères du fait de regroupements et d'intersections multiples. Nathalie Davis reconfigure ainsi le social à Lyon au XVI^e siècle en s'intéressant au langage des acteurs eux-mêmes et en insistant sur leurs pratiques culturelles.

À ce jour, trois tendances fortes de l'historiographie se dessinent.

La première développe une ambition, plus constructive et destructrice à la fois, en s'intéressant à la recomposition des liens sociaux élémentaires. La microstoria italienne a fourni une méthode de recherche très productive, motivée par l'idée de la forte subjectivité du social. Il inspire aujourd'hui, sous sa forme italienne ou allemande, combinée à la sociologie américaine de la network analysis, une grande partie de l'histoire sociale. L'apport de l'historiographie française à ce courant est perceptible dans *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, 1995 (dir. Bernard Lepetit).

La seconde se concentre sur l'analyse critique des catégories utilisées. Inspirée d'un travail plus global entrepris par les autres secteurs de l'historiographie (en particulier l'histoire des sciences), il s'agit d'accorder une forte considération aux catégories linguistiques utilisées par les acteurs eux-mêmes – comme celle des sans-culottes révolutionnaires, par exemple – pour aller contre l'idée d'une objectivité et d'une clôture possible des catégories du social.

La troisième tendance met en avant l'histoire des professions, voie d'avenir pour une nouvelle histoire sociale plus empirique et plus proche des enjeux sociaux au quotidien. L'analyse comparative, en particulier européenne, est souvent mise à contribution car aux États-Unis, comme dans tous les grands pays européens, ce type d'approche est à l'heure actuelle très en vogue. Ce chantier prometteur, qui concerne beaucoup de jeunes historiens travaillant en France, propose également de fortes contributions à l'histoire politique et économique.

L'histoire économique est en position moins favorable. Les manières de faire sont plus dispersées, ce qui traduit en particulier des relations compliquées avec la science économique. La crise de l'histoire sérielle depuis le milieu des années 1980 et l'impossibilité de trouver un héritage à l'histoire économique à la Braudel font qu'il n'y a plus de paradigme unificateur, au moins dans l'historiographie française. Une caractérisation d'ensemble verrait aujourd'hui succéder à ce qui fut "l'histoire économique et sociale", d'un côté, une histoire économique plus spécifiquement économique dans ses problématiques et ses outils, et d'un autre une histoire économique critique, à l'instar de l'histoire sociale, par rapport aux catégories économiques utilisées jusqu'alors par l'historien.

Un inventaire rapide permet d'identifier cinq directions, ou plus exactement cinq types de problématique.

- La poursuite de thématiques anciennes dont les potentialités ne sont pas encore épuisées. Le meilleur exemple est sans doute l'étude de la proto-industrialisation, engagée voilà plus de vingt ans avec les travaux de Franklin Mendels et qui suscite encore des publications intéressantes.

- Un courant plus théorique essaye de repenser le contenu de certaines catégories économiques fondamentales (prix, valeur, crédit...) grâce à un dialogue à la fois plus riche et plus technique avec la science économique.

- L'histoire économique française s'est intéressée, depuis quelques années, aux institutions. Il serait cependant hasardeux d'y voir une influence du néo-institutionnalisme pourtant si dominant

aujourd'hui outre-Atlantique. Bien au contraire, les développements sont parallèles. En France, il s'agit moins de s'interroger sur les institutions elles-mêmes que sur les stratégies des acteurs face aux institutions (marché, règles et normes économiques, conventions techniques...) et à leur évolution.

- L'histoire financière de la monarchie d'Ancien Régime a connu ces dernières années de réels progrès après des décennies de sommeil. Après de remarquables travaux sur l'histoire sociale des financiers tant du XVII^e que du XVIII^e siècle et des études sur l'administration des finances, les recherches se poursuivent avec une double orientation : d'un côté, un renouveau de l'histoire monétaire grâce à un élargissement de la réflexion du côté des pratiques monétaires, d'un autre côté, une orientation plus anthropologique qui s'interroge sur la signification symbolique du fait financier sous toutes ses formes dans la société d'Ancien Régime.

- Le dernier secteur actif concerne l'étude des entreprises, longtemps maltraitée à cause d'une problématique souvent trop faible. Le courant historiographique, très actif, comporte deux volets. D'un côté, il s'agit d'écrire l'histoire des entreprises qui prend une forme soit monographique (avec parfois l'appui des entreprises elles-mêmes ce qui n'est pas sans poser des problèmes déontologiques), soit sectorielle, ce qui permet alors d'envisager une réflexion de type monographique.

Aires culturelles Moyen-Orient et Asie

Dans les aires culturelles du Moyen-Orient et de l'Asie, on retrouve nombre des caractères définis ci-dessus. L'histoire économique et sociale, largement conçue comme un tout relativement unifié, a connu son apogée dans les années 1960 et 1970, sous la double influence des courants d'inspiration marxiste et de l'économie du développement dont c'était également la grande époque. Des ouvrages fondamentaux et de grandes synthèses ont alors été publiés qui restent des références, même si leurs problématiques paraissent maintenant assez dépassées, avec l'accent mis sur la téléologie du développement et les contrefactuels (pourquoi n'y a-t-il pas eu de révolution industrielle en Asie en même temps qu'en Europe).

Au cours des années 1980, la prédominance de l'histoire économique et sociale a été graduellement remise en cause du fait de l'épuisement des paradigmes marxistes et tiers-mondistes, coïncidant largement avec l'émergence du post-structuralisme et du post-modernisme. Priorité a, de plus, été donnée à l'histoire culturelle, centrée davantage, en l'occurrence, sur l'analyse des discours produits par l'Occident sur l'Orient que sur la production culturelle propre des pays concernés. Dans ce contexte, les praticiens d'une histoire économique et sociale de type plus ou moins traditionnel apparaissent de plus en plus isolés. Depuis le début des années 1990, on assiste à un certain retour de l'histoire sociale, par le biais de histoire culturelle et de l'étude des représentations, ainsi que de l'ethno-histoire. Cependant elle semble de plus en plus séparée de l'histoire économique, qui paraît, de son côté, souffrir d'une permanente langueur.

On a là esquissé à grands traits une évolution d'ensemble visible avant tout dans les pays anglo-saxons (les États-Unis davantage que la Grande-Bretagne) et dans certains pays d'Asie qui subissent l'influence directe du monde anglo-saxon (l'Inde en particulier). Cela n'exclut pas des évolutions plus spécifiques à certains pays : par exemple au Japon les courants marxistes ont gardé une grande influence jusqu'à une époque très récente. Le cas français est assez particulier, reflétant à la fois les spécificités de l'école historique française et une certaine réticence devant les approches culturalistes influencées par le post-modernisme. Ainsi la perspective de la longue durée braudélienne a continué à inspirer des travaux d'importance en histoire de l'Asie, centrés sur l'étude des échanges et des techniques de navigation maritime, tandis que l'histoire rurale, ailleurs globalement en décadence, a continué à inspirer plusieurs historiens de qualité.

Au total, dans une conjoncture mondiale relativement déprimée, les historiens français du domaine oriental ont maintenu un intérêt pour l'histoire économique et surtout sociale qui les distingue de leurs collègues des pays anglo-saxons, de plus en plus tournés vers l'histoire culturelle. Une voie d'avenir semble résider dans la combinaison des approches ethno-historiques et de l'étude des réseaux économiques, qui permettrait de faire émerger une nouvelle approche globale de l'histoire économique et sociale.

2. 4 QUELQUES QUESTIONS TRANSVERSALES

Dans ce domaine, plus qu'ailleurs encore, il s'agit de fournir quelques exemples, quelques pistes.

L'homme et son espace

L'histoire urbaine

L'histoire urbaine s'est développée en France avec un certain retard par rapport à l'histoire rurale. Cette situation ne l'a pas empêchée de se proposer un objectif ambitieux, celui de prendre la ville comme un tout organique, fidèle en cela aux perspectives tracées par les Annales. Pour cette raison, la recherche française en histoire urbaine s'est dispersée, en dépit de l'effectif réduit de ses acteurs, dans de multiples directions, touchant aussi bien à l'histoire de l'art (évolution du cadre urbain et architectural), à l'histoire sociale (mobilité résidentielle et sociale, processus de ségrégation et d'intégration, formes de sociabilité), à la démographie (migrations, structure par âges) ou à la géographie historique (évolution de l'espace urbain).

Les sources ne manquent pas (cadastres, recensements, listes électorales, délibérations de conseils municipaux) et se prêtent en grande partie à une exploitation informatique. L'histoire urbaine a donc une longue carrière devant elle. Il est heureux qu'elle emprunte des concepts aux autres disciplines, mais elle doit pouvoir affirmer sa spécificité, et répondre avec ses méthodes et son système d'analyse aux multiples questions qui lui sont posées.

Dans la France actuelle, le débat sur la ville est partout, les groupes d'études sur les banlieues omniprésents et la demande sociale quotidienne. L'organisation ministérielle suit, comme suit la structuration du champ scientifique. Le CNRS a créé le PIR-Villes pour favoriser la recherche et pour permettre la circulation de l'information entre disciplines voisines, pour encourager aussi la diffusion de nombre de recherches non publiées. Mais les historiens y sont très peu présents. En outre il

n'existe pas en France de revue ou de lieu qui servent vraiment de carrefours aux spécialistes de l'urbain et de la ville, et le moins qu'on puisse dire est que le foisonnement actuel ne signifie pas pour autant coordination minimale et circulation de l'information. Le contraste est net avec le monde anglo-saxon, où des revues comme Urban History ou The Journal of Urban History favorisent la circulation de l'information, H-Urban jouant ce rôle sur le Web.

Bien que la ville soit au centre des débats dans la cité, il n'existe pas vraiment de lieu institutionnel pour l'épanouissement de l'histoire urbaine en France.

Les études environnementales

En France, les études historiques sur la forêt qui ont rompu avec la tradition historique du droit (nature juridique du patrimoine, statut des droits d'usages) remontent aux années 1970. Dès le départ la coopération avec les bio-géographes fut forte, en fonction notamment de l'établissement des cartes rétrospectives montrant l'évolution des peuplements sylvicoles sur la très longue durée.

Certains chercheurs historiens sont peu à peu passés de la forêt à l'environnement en suivant deux axes : comment les espèces forestières avaient été enrichies par l'apport d'exotiques, d'où l'examen des parcs et jardins ; comment les phénomènes de dépérissement forestier mettaient en cause la qualité de l'eau, les aménagements hydrauliques ou la qualité de l'air, d'où les analyses sur les rivières et sur les pollutions.

Ce schéma diffère beaucoup de nos voisins où c'est l'identification forêt-paysage qui a permis l'approche des différents composants de l'environnement, ceci dans le cadre de thèses examinant le rôle du nationalisme dans la prise de conscience environnementale.

Gender studies et Histoire des femmes

En France, l'histoire des femmes a sa légitimité d'objet de recherche à part entière (comme le démontre la création de postes d'histoire de

femmes dans un certain nombre d'universités, les programmes de recherches d'unités du CNRS ou les sessions du Congrès international des sciences historiques de Montréal en août 1995). La parution, entre 1990 et 1992, de l'*Histoire des femmes en Occident*, sous la direction de Georges Duby et de Michelle Perrot, a, à ce titre, marqué sans aucun doute une étape décisive de la reconnaissance par la communauté historienne de l'importance du sujet. Le succès mondial de cette entreprise éditoriale, montée, rappelons-le, par un éditeur italien, témoigne de l'écho de ces travaux, aussi bien dans le "grand public éclairé" que dans le milieu des chercheurs et enseignants-chercheurs. Il n'implique pas, loin de là, qu'il y ait consensus intellectuel.

Le problème de la terminologie en a, au fond, été un nouvel avatar : en effet, malgré les travaux épistémologiques de Joan Scott, définissant le terme de Gender comme un rapport socialement et historiquement construit entre des hommes et des femmes dans des temps et des espaces précis, l'historiographie internationale a repris le terme en le ramenant à l'*histoire des femmes*. Dans la tradition anglo-saxonne d'une histoire militante rendant justice aux exclus et aux marginaux, il s'agit de restituer aux femmes leur identité, trop longtemps négligée ou niée par l'historiographie à dominante masculine.

De fait, le clivage est net entre les écoles française ou allemande, d'une part, et les écoles britannique et américaine, d'autre part. Dans ces derniers, la dimension militante est explicite et très présente. La fracture passe également par l'objet privilégié, puisque la recherche s'est arrêtée en France sur la différence entre ces deux objets, "genre" et "femmes", générant de fait deux grands courants de travaux. Dans l'un et l'autre cas, la recherche française est riche en quantité et en qualité. Il reste que, sans tomber dans le systématisme simplificateur d'outre-Atlantique, les historiens français devraient s'interroger bien davantage sur ces angles d'analyse, manière d'enrichir leurs problématiques.

CONCLUSION

Dans la conjoncture internationale récente, la recherche historique française continue, dans nos domaines, à jouer un rôle important dans le renouveau des problématiques et des méthodes, même si la situation est loin d'être homogène. La difficulté majeure tient dans la nécessité, pour l'*histoire* et les historiens, de s'ouvrir aux autres sciences de l'homme et de la société, voire aux sciences "dures", tout en sachant marquer ses spécificités pour se renforcer et mieux affronter, ainsi, les incertitudes d'aujourd'hui.

Or ces incertitudes sont nombreuses. La faillite s'est confirmée des grands schémas explicatifs et des modèles nomologiques. Dans le dispositif qui semble se stabiliser, on a relevé le poids croissant de l'*histoire culturelle* et le renouveau de l'*histoire politique*, au détriment, dans l'immédiat, mais inégalement, des histoires économique (surtout) et sociale (en mutation), de même que la réémergence du sujet-acteur au détriment des études lourdes. Il n'est pas sûr que la voie réside dans le linguistic turn si prégnant aux États-Unis. De fait, si Paul Ricoeur est enfin lu et entendu par les historiens français, l'interprétation qui en est faite outre-Atlantique n'est guère de mise en France. L'autre risque, bien réel cependant pour la recherche française, tient dans une régression néopositiviste qui tire un trait sur tous les acquis théoriques du siècle qui se termine ; ils sont déjà nombreux les travaux qui ont toujours échappé à ces évidences, mais l'accélération récente de l'*histoire* et la conscience aiguë de l'irréductibilité de l'événement ne sont pas sans conséquence qui dépasse cette historiographie résolument traditionaliste.

Dans ce contexte, de nouvelles alliances se dessinent au sein des sciences sociales et humaines. La situation varie grandement suivant les secteurs. La pluridisciplinarité se rencontre plus fréquemment chez les "orientalistes" que chez les "occidentalistes". Si les liens avec les juristes et les sociologues du droit se sont singulièrement renforcés, les contacts multilatéraux sont particulièrement aisés. Pour autant, comme le soulignait il y a peu Antoine Prost (1996) : "L'*histoire* fait surtout une

énorme consommation de concepts importés, ce qui souligne le rapport ambigu de l'histoire aux autres sciences sociales : l'emprunt de concepts et leur usage déterminé, contextualisé, permettant à l'histoire de reprendre à son compte toutes les questions des autres disciplines, en les soumettant à l'interrogation diachronique qui est sa seule spécificité, sa vraie dimension propre."

Les conditions de la production scientifique sont également déterminantes. Si la pression n'est pas identique sur tous les terrains et pour toutes les périodes, la demande sociale est aussi variée que prégnante et elle impose une constante interrogation sur le pilotage des travaux. Pilotage par l'aval ? La question peut se poser quand on évoque, par exemple, le poids de la demande éditoriale. Le genre biographique répond ainsi à une forte demande du public, et donc à une forte sollicitation des historiens. Cela répond-il nécessairement aux besoins actuels de la recherche ? Comme on ne peut pas tout faire, la demande sociale débouche en l'occurrence sur des choix. La biographie ne peut-elle être, cependant, un bon angle d'approche, comme le disent Giovanni Levi et les tenants de la microstoria ? On le voit, les questions sont nombreuses, et les réponses ne sont certainement pas univoques. La situation est comparable dans d'autres domaines. On sait combien, entre les années 1950 et les années 1970, l'histoire du mouvement ouvrier était forte. Si la demande sociale était diffuse, elle n'en était pas moins efficace. Depuis, les entreprises et les administrations ont compris qu'une histoire bien faite pouvait constituer un facteur majeur de (re)construction identitaire. Or, à consulter les travaux publiés, les résultats sont loin d'avoir été négatifs, avant comme après. Faut-il récuser les premiers pour avoir négligé souvent le poids des stratégies industrielles et des impératifs techniques, et les seconds pour faire en général l'impasse sur l'histoire sociale stricto sensu ? La demande sociale est également forte dans les "études orientales", au point d'en représenter l'un des traits majeurs. Environnement et partenariat ont également leurs contraintes spécifiques. Les partenaires locaux, que ce soit dans le cadre de coopérations institutionnelles ou d'échanges informels, jouent très souvent un rôle déterminant dans les options de recherche, alors que du côté français il faut comp-

ter également avec une certaine demande émanant de la diplomatie, des milieux d'affaires, voire du tourisme. Toutes ces conditions induisent des habitudes propres au milieu en matière de diffusion des résultats de la recherche, quant à l'édition en particulier, sachant au demeurant que la "consommation" du "savoir oriental" par un public large reste très limitée, tout particulièrement dans notre pays. Incitation éditoriale, sollicitation d'acteurs externes, enjeux de mémoires : les acteurs concernés ne sont pas toujours les mêmes, comme les terrains où cette demande s'exprime, mais la question se pose à des degrés divers à tous les historiens.

Enfin, les cadres institutionnels varient et les prendre en compte détermine largement la stratégie du CNRS. Nous avons évoqué quelques pistes. Mais il faut relever également les transformations spectaculaires que connaît l'université française depuis quelques années. La montée exponentielle des effectifs étudiants peut se lire de deux façons : d'une part, on peut disposer d'un vivier pour la recherche française, même s'il est absurde de voir dans tous les étudiants de futurs chercheurs ; d'autre part, l'augmentation spectaculaire des charges de travail des enseignants est autant de temps grignoté sur la recherche de pointe, une recherche qui se trouve donc aujourd'hui menacée.

S'il est absurde et faux de penser que le CNRS peut prendre en charge toute la recherche qui se fait et se fera, il a bien une responsabilité particulière. On aura garde, ainsi, d'éviter les regroupements artificiels et la confusion théorique au nom de contraintes administratives, qu'on ne doit pas négliger mais qu'il faut mettre à leur juste place dans le rang des priorités. Et l'on veillera enfin, et c'est un véritable cri d'alarme, au vieillissement accéléré du personnel CNRS, qui touche de façon spectaculaire et prioritaire la section 33 du Comité national.

Quelles priorités ?

En fonction du tableau que nous pouvons dresser, il y a place pour une politique volontariste qui passe par l'aide aux laboratoires (et à leur création éventuelle), le soutien aux centres documen-

taires et le recrutement ciblé. D'expérience, nous constatons que les trois vont souvent de pair et, par exemple, qu'une bibliothèque spécialisée est menacée à court terme si elle n'est pas relayée par une recherche dynamique. Il faut en outre garder à l'esprit la dualité de notre commission : les orientalistes sont très étroitement dépendants du CNRS, tandis que les "occidentalistes" disposent de relais plus importants dans l'université. Il est clair que l'autonomisation des universités ne peut qu'aggraver cette opposition. Une réflexion s'impose d'urgence, d'une part, sur les responsabilités du CNRS, d'autre part, sur la place de l'orientalisme à l'université. Il en est de même des bibliothèques spécialisées, un patrimoine qu'il faut absolument préserver et entretenir.

Quoi qu'il en soit, il est possible éventuellement d'agir sur le recrutement (CNRS) pour délimiter les aires culturelles à privilégier. Trois critères doivent alors être réunis, à savoir le besoin la demande et le vivier.

La Russie et l'URSS réunissent sans conteste ces trois critères. Il est inutile d'insister sur l'impact des événements de 1989-1991 sur l'historiographie concernant cette aire. Le CNRS y a une responsabilité particulière après l'arrêt de la politique volontariste d'aide ministérielle aux recherches sur cette aire, depuis 1993, puis l'implosion de l'IRENISE et les difficultés d'une recomposition institutionnelle. Les jeunes chercheurs sont nombreux, de la Russie ancienne à la Russie post-communiste, et la concurrence permettrait, sans aucun doute, d'opérer des recrutements de qualité.

Le vivier existe également sur le Maghreb, pour lequel la recherche française a des responsabilités léguées par l'histoire. Et ces responsabilités se retrouvent dans les études héritées ou les fonds documentaires amassés. Dans cet espace, il faut évoquer la situation dramatique des études berbères qui contraste avec l'importance de la demande sociale. En France, les deux grands pôles concernés sont Aix-en-Provence et Paris. Or les deux sont très menacés au vu de la pyramide des âges des chercheurs. Trois groupes de disciplines sont principalement représentés : la linguistique et les études littéraires ; la préhistoire et l'archéologie ; l'ethnologie et l'anthropologie. L'une des disciplines est pratiquement morte, la préhistoire, sans espoir de ressusciter. L'âge des chercheurs dans les autres disciplines impose de tirer le signal d'alarme. La situation des centres de documentation français sur le monde berbère est plus grave encore : ils sont d'une richesse exceptionnelle (fonds Basset de l'INALCO et fonds Roux de l'IREMAM), mais ils souffrent d'un tel manque de moyens et de personnel que les trésors qu'ils abritent sont en péril. On remarquera que le Rapport de conjoncture de 1984 avait déjà relevé ces problèmes.

On signalera, enfin, les études sur le Japon contemporain pour lesquelles, malgré leur importance, la recherche française est mal armée. Il est inutile d'épiloguer sur les enjeux de tels travaux. Il n'en reste pas moins que la situation atteint un seuil critique, dans la mesure où nous ne pouvons plus garantir qu'un vivier significatif existe actuellement. Définir cette priorité scientifique à échéance de plusieurs années peut aider, cependant, à le nourrir.

Bibliographie indicative

- ANDERSON, B. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres et New York, 2e éd., 1991, (1re éd. : 1983).
- BEDARIDA, F. (dir.). *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*. Paris, 1995.
- BHABHA, H. (ed.). *Nation and Narration*. Londres, 1990.
- BOUTIER, J., JULIA, D. (dir.). *Passés recomposés*. Paris, Autrement, 1995.
- BRECKENRIDGE, C., VAN DER VEER, P. (dir.). *Orientalisme and the Postcolonial Predicament: Perspectives on South Asia*. Philadelphia, 1993.
- BURKE, P. (dir.). *New Perspectives on Historical Writings*. Cambridge, 1991.
- CHARLE, C., KEINER, E., SCHRIEWER, J. (dir.). *À la recherche de l'espace universitaire européen*. Berne, 1993.
- CHARTIER, R. "Le monde comme représentation". *Annales ESC* (1989), 1505-1520.
- DUBY, G., VOVELLE, M. (dir). *L'histoire des femmes en Occident*. Paris, 1990-1992, (1re éd. ital.).
- GUHA, R. et alii. *Subaltern Studies*. 8 vols., Delhi, 1982-1994.
Institut d'histoire du temps présent. *Ecrire l'histoire du temps présent*. Paris, 1993.
- LEPETIT, B. (dir.). *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*. Paris, 1995.
- LEVI, G. *Le pouvoir au village*. Paris, 1989 (éd. française).
- LEWIS, B. *Islam and the West*. New York, 1991.
- Livre Blanc de l'orientalisme français, Paris, Société asiatique, 1993.
- NORA, P. *Les lieux de mémoire*. Paris, 1984-1992.
- REVEL, J. *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris, 1996.
- SAID, E. *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris, 1980 (éd. française).